

### Subventions du 1<sup>er</sup> tiers de l'année 2024

*Bienne, le 5 juillet 2024*

**Le Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne a traité 43 dossiers de subventions culturelles durant le premier tiers de l'année 2024, recommandant au canton de Berne de libérer une somme totale de 152 090 francs.**

Parmi les 43 dossiers traités, 22 concernaient directement les compétences du CAF. Sur les 43 demandes, 27 dossiers s'inscrivaient dans le domaine de la musique, dont 11 pour lesquels les critères spécifiques de soutien et d'encouragement en espace bilingue pouvaient s'appliquer.

Les dossiers analysés par le CAF étaient issus de domaines artistiques variés, témoignant de la richesse culturelle de la région :

	Nombre de dossiers analysés	Nombre de dossiers concernés par les compétences de préavis du CAF
<b>Musique</b>	27	11
<b>Littérature</b>	2	0
<b>Arts visuels</b>	7	6
<b>Arts de la scène</b>	2	1
<b>Interdisciplinaire</b>	1	1
<b>Danse</b>	1	1
<b>Cinéma</b>	1	1
<b>Théâtre</b>	2	1
<b>Total</b>	<b>43</b>	<b>22</b>

Les subventions du Fonds pour l'encouragement des activités culturelles (FEAC) ont ainsi permis de soutenir plusieurs projets dans le domaine de la musique. Par exemple, le projet de concert commun des chœurs Jubilate et Ensemble Vocal d'Erguël a été soutenu par une contribution de 4000 francs par le CAF, via l'Office de la culture, et le CJB. L'édition 2024 des Journées philosophiques a quant à elle été soutenue par un montant de 7100 francs. Dans le domaine du cinéma, le Festival du film français d'Helvétie (FFFH) organise cette année un festival open air à l'occasion de ses 20 ans. Un soutien de 24500 francs a été attribué pour cette manifestation. Finalement, la Fête de la Danse 2024 a reçu un soutien de 5000 francs.

#### Note aux rédactions :

Tous les documents publics du CAF (communiqués de presse, rapports d'activités, prises de position, objectifs) sont disponibles sur le site : [www.caf-bienne.ch](http://www.caf-bienne.ch).

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :

- Mme Stéphanie Bailat, secrétaire générale du CAF, 031 633 75 55 ou 079 784 93 92

## **A propos du CAF**

La vie culturelle dans l'arrondissement de Biel/Bienne est riche et innovante. Le CAF s'emploie à la soutenir. Bien qu'il n'attribue pas de subventions culturelles lui-même, il participe à la décision du canton de Berne ([Office de la culture](#)) pour les dossiers de demandes de subventions qui concernent l'arrondissement administratif de Biel/Bienne et qui comportent une composante francophone ou bilingue. La [Commission culture](#) du CAF se prononce par préavis, en basant son action sur les critères cantonaux de soutien à la culture en espace bilingue dans le respect de la loi cantonale sur l'encouragement des activités culturelles ([LEAC](#), RS 423.11) et l'ordonnance d'application de celle-ci.